

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE ORDINAIRE DU LUNDI 29 AOUT 2022**  
**EXTRAIT DES DELIBERATIONS**

Nb. de Conseillers en exercice : 53

**Au vote de l'affaire :**

Nb. de présents : 38

Nb. de représentés : 8

Nb. d'absents : 7

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf août à 17h05, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Stéphane DIJOUX, 1er adjoint.

**AFFAIRE N° 19/866 :**

Modification affaire n°19/1000 du 29/06/2016, modifiée par la délibération du 11/09/2018 affaire n°41/1990 mise à disposition partielle d'un fonctionnaire auprès de la SPL OPUS

**ETAIENT PRESENTS :**

MM. DIJOUX Stéphane, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, TEVANEE Jean François, FERDE Thérèse, FATIMA Sofa, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, MINATCHY Mariot, ALAGUISSAMY CARPAYE Nadine, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, GIEN Marie Claire, PERIANAYAGOM Albert, BRINDON Marie Line, MALET Viviane, PAPY Anne Marie, VAYABOURY Jean Patrick, HOARAU Berthe Denise, CADET André, RAYMOND Edmée, VON-PINE Bernard, DAFFON Amédée Albert, MOREL Didier, AGATHE Chantal, JETTER Régine, MALIDI Mariaty, ARAYE Hélène, RAVAT Adame, HOARAU Brigitte, BOYER Marie Pascaline, ANDA Jean Gaël, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie, BASSE Pascal.

**REPRESENTE (S) :**

MM. ROUVRAIS Simone (par Madame AHO NIENNE Sandrine), BRET Jean Paul (par Monsieur TEVANEE Jean François), KHELIF David (par Monsieur OMARJEE Mohammad), TAYLLAMIN Patricia (par Monsieur TAN Willy), BELLON Stéphane (par Madame FERDE Thérèse), NARIA Olivier (par VAYABOURY Jean Patrick), BALAYA GOURAYA Armand (par Monsieur ANDA Jean Gaël), SAUTRON François (par Madame HOARAU Brigitte).

**ABSENTS :**

MM. FONTAINE Michel, VALY Nazir, PALIOD Marie Claude, LORION David, ACAPANDIE Freddy, RIVIERE Christelle, BEDIER Corine.

Le Président de séance constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Sandrine AHO NIENNE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Président de séance certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 02 septembre 2022 et la convocation du Conseil Municipal faite le 22 août 2022.



Michel FONTAINE

**Affaire n°19/866 : Modification affaire n°19/1000 du 29/06/2016, modifiée par la délibération du 11/09/2018 affaire n°41/1990 mise à disposition partielle d'un fonctionnaire auprès de la SPL OPUS.**

Direction des Ressources Humaines - Direction des Ressources

Le Maire rappelle à l'Assemblée que par délibération du 11/09/2018, le Conseil Municipal a approuvé la mise à disposition partielle d'un fonctionnaire, pour exercer les fonctions de Directeur Général Délégué auprès de la Société Publique Locale-Optimisation des Politiques Urbaines du Sud (SPL-OPUS) à hauteur de 60 %.

L'activité de la SPL-OPUS est en plein essor et nécessite une présence plus soutenue du Directeur Général Délégué. Une mise à disposition partielle de 80 % lui permettrait d'assurer dans les meilleures conditions, l'élaboration et la mise en œuvre des projets d'activités de l'établissement.

Aussi, conformément aux dispositions les articles 61 à 63 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée,

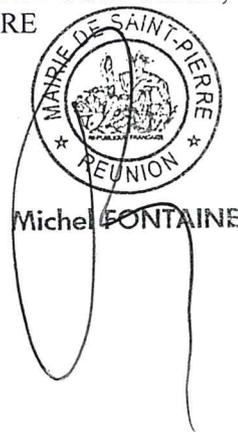
Sur proposition du Président de séance, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

- D'APPROUVER la mise à disposition auprès de la SPL-OPUS du fonctionnaire à hauteur de 80 % au lieu de 60%
- D'APPROUVER le principe du remboursement par la SPL-OPUS de la rémunération totale de cet agent, à hauteur de 80%.

Il précise que les modalités de cette mise à disposition seront prévues dans une convention liant la Commune de Saint-Pierre à la SPL-OPUS (cf annexe)



P/EXTRAIT CONFORME,  
LE MAIRE



Michel FONTAINE